

**GRANDS  
PRIX  
du  
GÉNIE-CONSEIL  
QUÉBÉCOIS**   
**16<sup>e</sup> ÉDITION | 2018**



ASSOCIATION  
DES FIRMES DE  
GÉNIE-CONSEIL  
QUÉBEC

**GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE**

# Promouvoir le génie-conseil québécois

Le concours des *Grands Prix du génie-conseil québécois* vise à mettre en lumière l'expertise en ingénierie des meilleurs projets de l'industrie.

Les *Grands Prix du génie-conseil québécois* constituent une occasion extraordinaire de faire reconnaître la valeur ajoutée du génie-conseil dans la réussite des projets de toute nature.

C'est également l'occasion de souligner le travail de vos équipes et de faire valoir la compétence, la capacité d'innovation et la qualité de notre industrie.

Pour une deuxième année consécutive, le concours adopte le processus et les critères du concours des *Prix canadiens du génie-conseil*, l'équivalent des Grands Prix au niveau national.

L'évaluation sera concentrée principalement sur les particularités des projets (innovation et complexité) et le développement durable.

Nouveauté cette année, la catégorie **PME génie-conseil** permettra aux firmes de 100 employés et moins de faire valoir leur expertise dans une catégorie exclusive. J'invite donc toutes les PME à participer!

Autre nouveauté : la soirée sera animée cette année par **Stéphane Bellavance**, l'animateur de l'émission *Génial!* à Télé-Québec.

L'AFG déploiera également des efforts additionnels pour augmenter la visibilité des projets en nomination et des projets lauréats.

Entre autres, nous souhaitons faire connaître les participants au concours à l'avance et assurer une visibilité sur plusieurs mois durant l'année.

De plus, nous allons miser sur le Prix Visionnaire pour faire parler du concours et démontrer la valeur ajoutée et l'expertise du génie-conseil auprès de tous nos publics, incluant le grand public. Nous solliciterons d'ailleurs les services d'une firme spécialisée en relations médias pour nous assister dans cette opération.

Nous souhaitons notamment exploiter au maximum les médias traditionnels et les médias sociaux, la publicité, ainsi que les réseaux de diffusion de nos partenaires pour augmenter la promotion des meilleurs projets de l'industrie.

J'espère donc que vous profiterez de cette occasion pour faire connaître vos succès et contribuer du même coup à la promotion du génie-conseil québécois.

Bonne chance à tous!



**André Rainville, ing.**  
Président directeur-général  
Association des firmes de génie-conseil – Québec

## TROPHÉE LÉONARD

Créés en 2003, les *Grands Prix du génie-conseil québécois* visent à promouvoir les bonnes pratiques en matière de réalisation de projets, mettent en valeur la contribution des firmes de génie-conseil dans le succès des projets et soulignent la collaboration entre les donneurs d'ouvrage et les consultants.

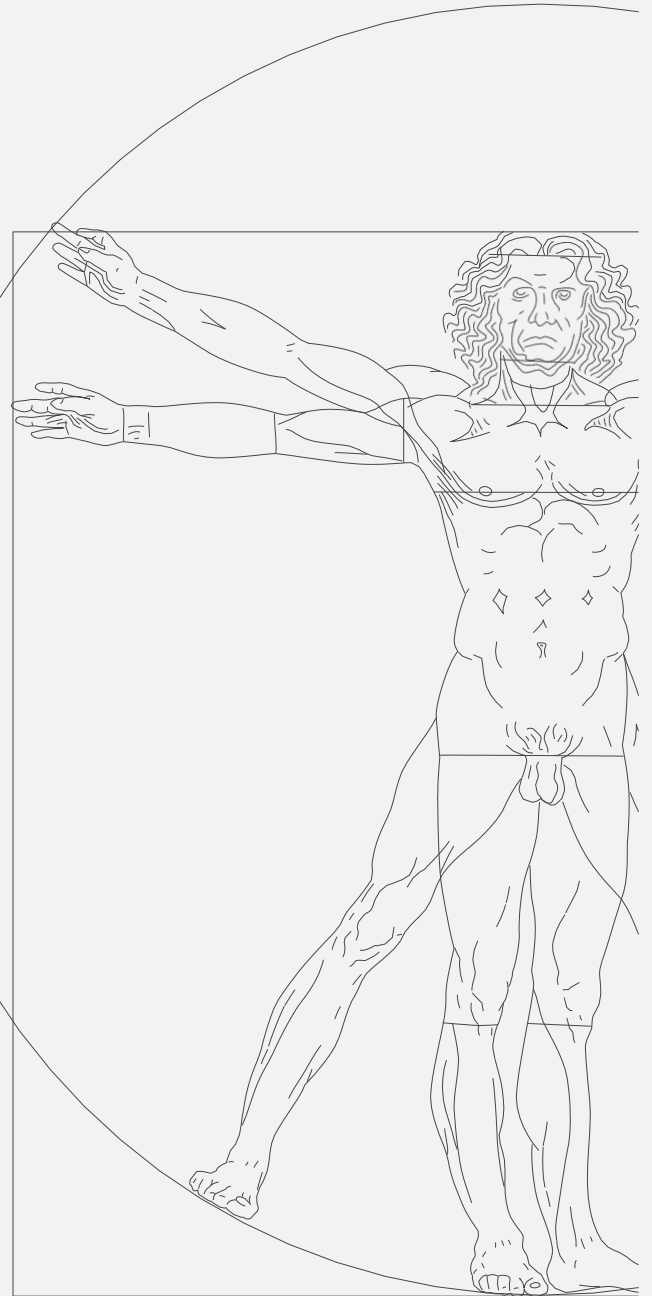
Dans chaque catégorie, l'équipe gagnante (firme et donneur d'ouvrage) se verra décerner le prix Léonard, empreint de la qualité et du prestige qui caractérisent le génie québécois. Le trophée évoque Léonard de Vinci, reconnu pour l'universalité de ses intérêts et le caractère précurseur de ses intuitions.



Le Léonard s'inspire du croquis bien connu de l'homme de Vitruve, par lequel l'inventeur a voulu démontrer qu'une figure humaine bien proportionnée s'inscrivait à la fois dans deux formes géométriques parfaites : le carré et le cercle. L'intuition, représentée par la boule de cristal, est entourée de formes géométriques symbolisant les règles qui sous-tendent toutes les démarches d'ingénierie. À ces composantes abstraites, le Léonard joint le verre, le bois et le métal, qui soulignent l'importance des matériaux dans toutes les manifestations du génie.

## JURY

Les projets seront évalués par un jury indépendant composé d'éminents ingénieurs et de scientifiques, de donneurs d'ouvrage québécois et de gestionnaires émérites. Les jurés devront évaluer les dossiers de mise en candidature selon des critères d'évaluation précis. Lors de la séance de délibération du jury, chaque dossier fera l'objet d'une discussion entre les membres du jury, qui devront en venir à un consensus autour d'un projet. Enfin, les membres du jury devront se conformer à des règles de confidentialité claires et déclarer tout conflit d'intérêts, qui feront l'objet de mesures appropriées.



## POURQUOI PARTICIPER

Quels que soient les secteurs d'activité ou domaines de spécialisation de votre firme, les *Grands Prix du génie-conseil québécois* procurent une importante tribune en offrant différentes opportunités, telles que :

- **Faire découvrir la qualité de vos réalisations et recevoir une distinction exceptionnelle par un jury indépendant composé de gestionnaires et de scientifiques émérites;**
- **Établir ou renforcer la notoriété de votre firme auprès d'importants donneurs d'ouvrage publics et privés;**
- **Remercier vos clients et partenaires d'affaires, et souligner leur contribution;**
- **Partager la fierté et la passion de votre firme;**
- **Valoriser vos équipes de travail et augmenter le sentiment d'appartenance de vos employés;**
- **Valoriser une jeune ressource en génie au sein de votre firme et présenter le talent de votre relève;**
- **Reconnaître la qualité du travail et le rôle significatif d'un mentor dans la transmission de son savoir et de son expérience à la relève en génie-conseil;**
- **Profiter d'une importante visibilité dans divers outils de promotion.**

## DATES À RETENIR

### **Lundi 12 février 2018**

*Date limite pour l'inscription des projets*

### **Jeudi 15 mars 2018**

*Date limite pour la livraison des dossiers de mise en candidature*

### **Lundi 14 mai 2018**

*Remise des prix  
Gala animé par Stéphane Bellavance  
à la Grande Bibliothèque à Montréal*

## PLAN DE VISIBILITÉ

- Diffusion de tous les projets candidats dans le réseau de l'AFG
- Présentation des projets sur les médias sociaux *avant* le concours
- Promotion spéciale pour le Prix Visionnaire (avec une firme spécialisée en relations médias) ([REVUE PLAN 2017](#))
- Dossier spécial sur les lauréats dans *Les Affaires* ([DOSSIER SPÉCIAL LES AFFAIRES 2017](#))
- Publicité sur les lauréats dans les médias
- Ententes de diffusion avec de nombreux partenaires des milieux de l'ingénierie et des affaires
- Visibilité du concours sur plusieurs mois
- Remises de prix hors soirée et plus encore...

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**
  
- **MEMBRE EN RÈGLE**
  
- **ACHEVÉ DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**
  
  
- **PHASE COMPLÉTÉE**
  
  
- **FIRME SOUS-TRAITANTE ADMISSIBLE**
  
  
- **DOSSIER CONJOINT ADMISSIBLE**
  
  
- **VISIBILITÉ EXCLUSIVE AUX MEMBRES**
  - **SANS LIMITES ET SANS FRONTIÈRES**

1. La firme doit inscrire le ou les projet (s) qu'elle veut soumettre pour pouvoir participer au concours. La date de tombée pour l'inscription est le 12 février 2018 à 17 heures.
2. Seuls sont admis les projets réalisés par des firmes membres en règle de l'Association des firmes de génie-conseil – Québec.
3. Le projet soumis devra avoir été achevé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2017. Le terme « projet achevé » signifie un projet opérationnel, dont la réception finale a été confirmée à la satisfaction du client.
4. Les travaux d'une phase complétée d'un projet comportant plusieurs phases peuvent être présentés comme projet. Pour que cette phase soit admissible, elle doit constituer un projet fonctionnel en soi et répondre à toutes les autres conditions.
5. Un projet auquel une firme a participé comme sous-traitant est admissible sous réserve de l'approbation du consultant principal. La présentation devra clairement mettre en évidence la nature et l'ampleur des services professionnels de la firme dans le projet.
6. Les firmes membres ayant participé à un projet, dans la même discipline ou dans des disciplines complémentaires, peuvent présenter un dossier conjointement. Toutes les firmes partenaires doivent obligatoirement être énumérées.
7. Aucune visibilité ne sera accordée à une firme de génie-conseil non-membre.
8. Il n'y a aucune restriction quant au coût d'un projet ou à son lieu de réalisation.

## ■ PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET D'INTÉGRITÉ

## ■ GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

### ■ NOMBRE DE PROJETS ADMIS

### ■ CHOIX DE LA CATÉGORIE

### ■ PRIMÉ UNE SEULE FOIS

### ■ L'ACCORD DU CLIENT

### ■ ÉTUDES ADMISES À CERTAINES CONDITIONS

9. La firme doit présenter ses pratiques en matière de gouvernance, d'éthique et d'intégrité.
10. La conception et/ou la réalisation du projet doivent comporter une contribution significative des membres de l'AFG au Québec.
11. Une firme peut présenter dans une catégorie donnée :
  - » un seul projet en son nom unique OU
  - » un seul projet en consortium OU
  - » un projet en son nom unique et un projet en consortium OU
  - » deux projets dans deux consortiums différents.

Au total, un nombre maximal de six (6) projets peuvent être soumis, EXCLUANT les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor de l'année en génie-conseil*.

12. Un projet ne peut être inscrit que dans une seule catégorie. Il incombe à chaque participant de choisir la catégorie qui convient le mieux à son projet.
  - a. Le même projet peut être présenté par plus d'une firme (ou consortium) dans des catégories différentes.
  - b. Le même projet peut être présenté par la même firme (ou consortium) dans les deux disciplines de la catégorie Bâtiment, en structure et en mécanique - électrique.

Cette condition EXCLUT la catégorie *Relève du génie-conseil*.

13. Un projet primé ne pourra être présenté les années subséquentes.
14. Comme le prix sera remis conjointement au membre et au client, le membre devra, dès l'inscription, avoir obtenu l'accord par écrit de ce dernier (voir formulaire d'inscription en page 15).
15. Une étude ne peut être admise que lorsqu'elle a mené à un projet achevé appliquant les recommandations mentionnées dans l'étude.

## CATÉGORIES

Les projets soumis, de toute envergure, peuvent toucher une seule discipline ou être multidisciplinaires. Ils doivent être inscrits dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous.

### CATÉGORIES

#### BÂTIMENT MÉCANIQUE – ÉLECTRIQUE

Tout projet touchant la mécanique - électrique de n'importe quel type de bâtiments (institutionnels, industriels ou commerciaux, publics ou privés).

#### BÂTIMENT STRUCTURE

Tout projet touchant la structure de n'importe quel type de bâtiments (institutionnels, industriels ou commerciaux, publics ou privés).

#### ÉNERGIE

Tout projet réalisé dans le domaine des infrastructures hydroélectriques, de la production et transmission d'électricité, de l'énergie thermique, de la cogénération, de l'énergie éolienne, de l'efficacité énergétique, de l'énergie propre ou renouvelable

#### ENVIRONNEMENT

Tout projet ayant pour objet l'application d'une solution à un problème environnemental significatif.

#### GESTION DE PROJET\*

Tout projet dont les interventions concernent la planification et le contrôle des activités, des coûts et des ressources, et la gestion des activités et des sous-traitants sur un chantier de construction, peu importe le domaine de spécialisation.

*Critères d'évaluation spécifiques : page 9.*

#### INDUSTRIE

Tout projet réalisé pour un client œuvrant dans un secteur industriel (secteur minier, pétrole et gaz, manufacturier, etc.). Tout type d'interventions au niveau des procédés industriels incluant le soutien à l'exploitation.

#### INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Tout projet réalisé dans le domaine des transports, notamment les ponts, routes, viaducs, chemins de fer, échangeurs, quais et aéroports.

\* Critères d'évaluation spécifiques.

#### INFRASTRUCTURES URBAINES

Tout projet en alimentation ou traitement et distribution de l'eau potable; collecte, traitement et interception des eaux usées; collecte et gestion des eaux pluviales; infrastructures de loisirs (piste cyclable, terrain de jeu, parc); aménagement urbain et rural.

#### INTERNATIONAL\*

Tout projet réalisé à l'extérieur du Canada. La firme peut, à son gré, présenter son projet dans cette catégorie ou dans l'une ou l'autre des catégories.

*Critères d'évaluation spécifiques : p. 10.*

#### MENTOR DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL\*

Toute personne expérimentée ayant orienté de façon exceptionnelle au moins une jeune ressource en génie-conseil dans le cadre de projets. Pour être admissible à ce prix, le mentor devra être âgé de plus de 35 ans au moment du dépôt du dossier de candidature. Cette catégorie est totalement indépendante de la catégorie Relève du génie-conseil.

*Critères d'évaluation spécifiques : page 11.*

#### PME GÉNIE-CONSEIL

Tout projet réalisé par une firme qui embauche **100 employés ou moins**. La firme peut, à son gré, présenter son projet dans cette catégorie ou dans l'une ou l'autre des catégories.

**NOUVEAU**

#### RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL\*

Toute jeune ressource en génie-conseil s'étant démarquée dans le cadre d'un projet répondant aux conditions d'admissibilité du concours. La ressource devra être âgée de 35 ans ou moins au moment du dépôt du dossier de candidature.

*Critères d'évaluation spécifiques : page 12.*

#### TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Tout projet qui concerne les infrastructures de télécommunications, l'architecture de réseau, les systèmes intelligents, l'informatique et le développement de logiciels, les systèmes de transmission ou de gestion d'information.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION\*

Les projets proposés seront évalués selon les cinq (5) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui démarquent votre projet. Expliquez les termes techniques que vous employez. Veuillez respecter le compte de mots maximum.

40 % | Innovation

20 % | Complexité

15 % | Bénéfices sociaux et/ou économiques

15 % | Bénéfices pour l'environnement

10 % | Satisfaction des besoins du client

### INNOVATION

40 %

#### 400 mots maximum

Présentez brièvement votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite comment le projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie et comment il se distingue d'autres projets semblables.

### COMPLEXITÉ

20 %

#### 250 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les défis particuliers qui le distinguent d'autres projets semblables.

### BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

15 %

#### 250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

\* Les critères d'évaluation sur cette page s'appliquent aux catégories suivantes :

Bâtiment Mécanique – Électrique, Bâtiment Structure, Énergie, Environnement, Industrie, Infrastructures de transport, Infrastructures urbaines, PME génie-conseil, Télécommunications et nouvelles technologies.

### BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

15 %

#### 250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

### SATISFACTION DES BESOINS DU CLIENT

10 %

#### 250 mots maximum

Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.



## CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE GESTION DE PROJET

Les projets proposés dans la catégorie **Gestion de projet** seront évalués selon les cinq (5) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui démarquent votre projet. Expliquez les termes techniques que vous employez. Veuillez respecter le compte de mots maximum.

40 % | **Complexité**

25 % | **Satisfaction des besoins du client**

15 % | **Bénéfices pour l'environnement**

10 % | **Innovation**

10 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

### COMPLEXITÉ

40 %

#### 400 mots maximum

Présentez brièvement votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite la nature complexe ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées. Décrivez comment vos pratiques de gestion de projets et/ou vos innovations ont relevé des défis ou surmonté des conditions extraordinaires.

### SATISFACTION DES BESOINS DU CLIENT

25 %

#### 250 mots maximum

Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.

### BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

15 %

#### 250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

### INNOVATION

10 %

#### 250 mots maximum

Expliquez comment votre projet a-t-il fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie.

### BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

10 %

#### 250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE INTERNATIONALE

Les projets proposés dans la catégorie **International** seront évalués selon les cinq (5) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui démarquent votre projet. Expliquez les termes techniques que vous employez. Veuillez respecter le compte de mots maximum.

30 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

30 % | **Transfert technologique**

15 % | **Bénéfices pour l'environnement**

15 % | **Complexité**

10 % | **Satisfaction des besoins du client**

### BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

30 %

#### 400 mots maximum

Présentez brièvement votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite les bénéfices sociaux et économiques pour le pays où il a été réalisé. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

### TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

30 %

#### 250 mots maximum

Expliquez comment le projet a transféré une technologie canadienne nouvelle et utile à l'autre pays.

### BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

15 %

#### 250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

### COMPLEXITÉ

15 %

#### 250 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées.

### SATISFACTION DES BESOINS DU CLIENT

10 %

#### 250 mots maximum

Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE MENTOR DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

Le développement de la relève est une préoccupation importante du secteur du génie-conseil afin de maintenir le haut niveau d'expertise acquis au fil des années au Québec. Pour répondre aux défis d'ingénierie et aux besoins grandissants qui se présentent dans tous les secteurs d'activité, il est impératif de former et de soutenir la prochaine génération d'ingénieurs-conseils.

Le prix *Mentor de l'année en génie-conseil* permet de reconnaître la qualité du travail et le rôle significatif d'un mentor dans la transmission de son savoir et de son expérience à au moins un représentant de la relève. Pour être admissible à ce prix, le mentor devra être âgé de plus de 35 ans au moment du dépôt du dossier de candidature.

La firme qui désire soumettre une candidature dans la catégorie *Mentor de l'année en génie-conseil* doit préparer le dossier en considérant les critères spécifiques à cette catégorie, tels que décrits ci-contre.

De plus, les documents suivants doivent être ajoutés en annexe du dossier :

- Témoignage(s) d'au moins une personne ayant travaillé en collaboration avec le mentor, soulignant les éléments qui ont favorisé le transfert des connaissances et des compétences (techniques ou autres) par le mentor, la méthode de travail utilisée et/ou la qualité de la rétroaction du mentor. Trois (3) témoignages au maximum seront acceptés.
- Le curriculum vitæ du mentor, incluant les détails sur la formation académique.

20 %

### Parcours du mentor

#### 400 mots maximum

Faites ressortir les points saillants de la carrière du mentor et les principales réalisations professionnelles qui lui permettent de se démarquer dans son domaine.

40 %

### Leadership positif

#### 250 mots maximum

Faites valoir les qualités personnelles et professionnelles du mentor, qui lui permettent un contact positif avec les jeunes ingénieurs. Le leadership du mentor pourra également être démontré par la description de situations vécues dans le cadre de la réalisation d'un ou de plusieurs projets, ou bien à l'extérieur des paramètres d'un projet.

40 %

### Transmission du savoir

#### 250 mots maximum

Démontrez les habiletés du mentor pour la transmission de ses connaissances et compétences auprès de la relève. Cette démonstration doit s'appuyer plus particulièrement sur une période de référence de trois ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017).

## CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

Les *Grands Prix du génie-conseil québécois* soulignent la qualité et l'apport significatif d'une jeune ressource œuvrant en génie-conseil dans le cadre d'un projet.

Pour qu'une ressource soit admissible dans cette catégorie, elle devra être âgée de **35 ans ou moins** au moment du dépôt du dossier de candidature.

La firme qui désire soumettre une candidature dans la catégorie **Relève du génie-conseil** doit développer le dossier en tenant compte des critères spécifiques à cette catégorie, tels que décrits ci-contre.

De plus, les documents suivants doivent être ajoutés en annexe du dossier :

- Un témoignage du mentor. Celui-ci devra souligner la qualité du travail et la contribution de la ressource ;
- Le curriculum vitæ de la ressource, incluant les détails sur la formation académique.

25 %

### Niveau d'intervention dans le projet

#### 800 mots maximum

Démontrez le niveau d'intervention de la ressource dans le projet. Décrivez son rôle à l'étape de l'identification du projet, soit par sa contribution dans les études de pré faisabilité, dans la collecte des informations ou dans le processus de transfert des connaissances. Démontrez également les habiletés de la ressource à intégrer les enjeux liés au développement durable et à comprendre les besoins du client.

25 %

### Contribution technique et retombées concrètes

#### 400 mots maximum

Expliquez la contribution technique de la ressource dans l'élaboration des solutions techniques innovatrices proposées au client. Précisez en quoi sa participation à cette étape de la définition du projet a constitué une valeur ajoutée pour le projet et le client. Enfin, faites valoir la continuité de l'intervention de la ressource entre la phase d'identification et la phase de définition du projet.

25 %

### Engagement et leadership

#### 400 mots maximum

Démontrez le niveau d'engagement de la ressource dans les phases de réalisation et de mise en marche du projet. Illustrez comment la ressource a exercé un leadership, compte tenu de son niveau d'expérience, durant le projet. Démontrez le degré de réussite du projet en décrivant dans quelle mesure la ressource a exercé une influence sur les objectifs atteints ou dépassés du projet.

25 %

### Expertise ou polyvalence

#### 400 mots maximum

Illustrez les qualités personnelles de la ressource, qui en font une personne qui se démarque dans sa discipline, par son expertise, ou qui se démarque par sa polyvalence et sa capacité à intégrer plusieurs rôles.

# PRÉSENTATION DES DOSSIERS

## Consignes administratives

1. Un **formulaire d'inscription** (page 15) pour chaque projet doit être transmis à l'AFG **au plus tard le 12 février 2018 à 17 heures\***. Un chèque de 150 \$ plus taxes (172,46 \$), à l'ordre de l'AFG, doit accompagner chaque inscription pour couvrir les frais (non remboursables) de traitement de votre dossier.  
*\* L'AFG se réserve le droit d'émettre un nouvel appel de candidatures pour chaque catégorie dans laquelle moins de deux projets auront été inscrits.*
2. Les **dossiers de mise en candidature** doivent être livrés aux bureaux de l'AFG **au plus tard le 15 mars 2018 à midi**, à l'adresse suivante :  
Association des firmes de génie-conseil – Québec  
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930  
Montréal (Québec) H3G 1R8
3. Le projet doit être présenté en français.
4. Le dossier de mise en candidature doit être transmis en 8 exemplaires, reliés ou brochés, recto-verso.
5. L'accusé de réception (page 16) doit être rempli et joint au dossier (une seule copie pour les 8 exemplaires – non reliée).

## Formatage des dossiers imprimés

1. Le dossier doit respecter les nombres de mots maximums indiqués dans les critères d'évaluation.
2. Le dossier devra contenir 10 pages maximum en format lettre.
3. Sera comprise dans les 10 pages réglementaires toute information (tableaux, graphiques, photos, etc.), à l'exception des annexes ci-contre.
4. Les Annexes (ci-contre) doivent être fournies
5. Le dossier doit être paginé et présenté en caractères de 10 points au minimum. Tout autre élément de présentation (orientation, colonnes, etc.) est à la discrétion de la firme.

## Annexes

- A.1 Un court texte de présentation de la firme d'au plus 250 mots (uniquement à titre d'information pour le jury).
- A.2 Seulement pour les catégories *Mentor de l'année en génie-conseil* et *Relève du génie-conseil* : curriculum vitae de la ressource candidate.
- A.3 Seulement pour les catégories *Mentor de l'année en génie-conseil* et *Relève du génie-conseil* : témoignage(s).

Suite à la page suivante...

### Matériel électronique obligatoire

En format électronique, ajoutez deux clés USB identiques bien identifiées incluant :

1. Logo couleur de la firme : 8 po x 4 po (20 cm x 10 cm). En **vectériel EPS (Illustrator)** ou en bitmap EPS à 300 dpi ou plus **et en format JPG**.
2. Logo couleur du client : 8 po x 4 po (20 cm x 10 cm). En **vectériel EPS (Illustrator)** ou en bitmap EPS à 300 dpi ou plus **et en format JPG**. NOTE : le logo du client n'est pas requis pour la catégorie *Mentor de l'année en génie-conseil*.
3. Un **texte résumé du projet/dossier de 75 mots** qui sera utilisé pour la narration de la présentation vidéo et les panneaux d'exposition. À noter que tous les projets en nomination seront présentés lors de la soirée de remise des prix et sur le site Internet de l'AFG.

Veillez rédiger un texte suivi (pas de liste à puces), employer un langage accessible et éviter un jargon technique lorsque possible. Le résumé devrait présenter le client et ses objectifs, votre rôle dans le projet, la complexité du projet et/ou les innovations ainsi que les bénéfices sociaux, économiques et/ou environnementaux.

**NOTE** : le fichier doit contenir le titre du projet, le nom de la firme membre, le nom du client et le nom du (des) architecte(s) ayant collaboré au projet, le cas échéant, sous la forme suivante :

**Titre du projet** (7 mots) : Optimisation du processus de destruction des déchets

**Firme(s)** : L'ingénieur-conseil Bob

**Client(s)** : Ministère des Affaires administratives

**Architectes** : PVR et fils

**Résumé** (75 mots) :

Le ministère des Affaires administratives devait se défaire de 15 tonnes de dossiers secrets tous les ans. L'ingénieur-conseil Bob a développé une solution durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation. Les secrets du gouvernement sont maintenant mieux protégés, et l'utilisation de l'isolant a amélioré l'insonorisation d'édifices du gouvernement et réduit leurs coûts de chauffage de 25 %.

4. De **5 à 10 photos**, minimum 4 x 6 po, haute résolution (300 dpi, format JPG, PSD, TIFF), identifiées dans le nom du fichier selon l'ordre de préférence (par exemple : « firme\_photo1.jpg »).

Les images doivent être séparées du document Word. Les photographies doivent refléter le processus avant-après, l'impact humain et mettre en valeur le projet présenté.

Du matériel supplémentaire, tel que des photos d'archives, photos supplémentaires, matériel promotionnel, vidéos, entrevues, etc. peuvent aussi être ajoutés sur la clé USB.

Pour les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor de l'année en génie-conseil*, inclure aussi des photos du candidat en plus des photos du/des projet(s).

5. La **documentation exposant les pratiques de la firme en matière de gouvernance et d'intégrité**, par exemple le code d'éthique de la firme.
6. Coordonnées complètes de la personne à contacter pour les **communications et les relations médias** (nom, titre exact, organisation, courriel, téléphone et adresse physique).
7. Coordonnées complètes des **personnes qui recevront le trophée** si le projet est primé un représentant de la firme et un client seulement – nom, titre exact, organisation, courriel, téléphone et adresse physique).

Pour un consortium :  
un seul représentant par firme.

Pour la catégorie Mentor de l'année :  
le mentor et la ou les jeunes ressources.

Pour la catégorie Relève : la jeune ressource et son mentor ainsi que le client (3 personnes).

8. Une **copie électronique de votre dossier de candidature, incluant les annexes**.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 16<sup>e</sup> ÉDITION



L'AFG doit avoir reçu votre **formulaire d'inscription** accompagné de votre **chèque de 150 \$ plus taxes (172,46 \$)** au plus tard le **12 février 2018 à 17 heures**.

L'inscription au concours est obligatoire.

Le nom du projet soumis fera office de titre officiel pour les fins de présentation et devra contenir **un maximum de 7 mots, incluant les articles**, mais excluant le lieu. (ex. : Optimisation du processus de destruction des déchets).

## PROJET (non applicable pour la catégorie *Mentor de l'année en génie-conseil*)

NOM DU PROJET .....

LIEU .....

TERMINÉ LE (MOIS / ANNÉE) .....

## FIRME(S)

NOM DE LA (DES) FIRME(S) .....

RÔLE DANS LE PROJET (consultant principal, sous-traitant en génie mécanique, etc.)  
.....

## NOM DU (DES) ARCHITECTE(S) AYANT COLLABORÉ AU PROJET, S'IL Y A LIEU

.....

AUTRES COLLABORATEURS, S'IL Y A LIEU .....

.....

## INSCRIRE DANS LA CATÉGORIE SUIVANTE :

(Le choix de catégorie sera définitif)

BÂTIMENT MÉCANIQUE – ÉLECTRIQUE

BÂTIMENT STRUCTURE

ÉNERGIE

ENVIRONNEMENT

GESTION DE PROJET

INDUSTRIE

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

INFRASTRUCTURES URBAINES

INTERNATIONAL

MENTOR DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

NOM DU CANDIDAT : .....

PME GÉNIE-CONSEIL

RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

NOM DU CANDIDAT : .....

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'AFG se réserve le droit d'émettre un nouvel appel de candidatures pour chaque catégorie dans laquelle moins de deux projets auront été inscrits.

Si, suite à cet appel, le nombre de projets inscrits est toujours inférieur à deux dans la ou les catégorie(s) visée(s), l'AFG retirera cette/ces catégorie(s) du concours. Si cela est applicable, un projet présenté dans une catégorie maintenant fermée pourrait être déplacé dans une autre catégorie.

Je confirme que cette inscription respecte les règles du concours et que les informations fournies sont exactes. Je consens aussi à accepter la décision du jury comme finale.

## NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (en lettres moulées)

.....

TITRE .....

ADRESSE .....

TÉLÉPHONE [ ] ..... TÉLÉCOPIEUR [ ] .....

COURRIEL .....

J'accepte que le dossier de candidature, ainsi que tous les documents et détails du projet soient publiés sur le site Internet de l'AFG (projets lauréats et tous les projets en nomination).

J'accepte que le matériel soumis (photos) soit utilisé par l'AFG à d'autres fins que celles uniquement visées par ce concours.

SIGNATURE ..... DATE .....

## CLIENT (non applicable pour la catégorie *Mentor de l'année en génie-conseil*)

Nous consentons à l'inscription de ce projet au concours des *Grands Prix du génie-conseil québécois*.

NOM DE L'ENTREPRISE .....

ADRESSE .....

.....

## NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ DU CLIENT (en lettres moulées)

NOM .....

TITRE .....

SIGNATURE..... DATE .....

COURRIEL.....

TÉLÉPHONE [ ] .....

# ACCUSÉ DE RÉCEPTION 16<sup>e</sup> ÉDITION

L'AFG doit avoir reçu votre **dossier de candidature** au plus tard  
**le 15 mars 2018 à midi.**

La firme devra joindre une copie de cet accusé de réception complété lors de l'envoi de ses dossiers de mise en candidature. Une fois reçu, l'AFG procédera à la vérification de conformité des dossiers de candidature et retournera cet accusé de réception spécifiant l'acceptation ou non.

NOM DE LA (DES) FIRME(S) .....

NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (EN LETTRES MOULÉES)

TÉLÉPHONE [ ].....

COURRIEL .....

## PROJET

NOM DU PROJET .....

### CONSIGNES ADMINISTRATIVES

PROJET INSCRIT SELON DIRECTIVES

RESPECT DE LA DATE / HEURE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER

DOSSIER PRÉSENTÉ EN FRANÇAIS

DOSSIER PRÉSENTÉ EN 8 EXEMPLAIRES

### FORMATAGE DES DOSSIERS

10 PAGES, TAILLE DES CARACTÈRES, NOMBRE DE MOTS

TEXTE DE PRÉSENTATION DE LA FIRME (MAX 250 MOTS)

CV DE LA RESSOURCE (RELÈVE OU MENTOR, S'IL Y A LIEU)

TÉMOIGNAGE(S) (RELÈVE OU MENTOR, S'IL Y A LIEU)

### VISIBILITÉ DU PROJET ET DE LA FIRME

DOSSIER ÉLECTRONIQUE (2 CLÉS USB) INCLUANT :

LOGOS DE LA FIRME **ET** DU CLIENT

TEXTE RÉSUMÉ DU PROJET/DOSSIER (75 MOTS)

PHOTOS

COPIE ÉLECTRONIQUE DU DOSSIER

DOCUMENTS SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ

COORDONNÉES DU RESPONSABLE POUR

COMMUNICATIONS ET RÉCIPIENDAIRES SI PROJET PRIMÉ

VÉRIFICATION  
DE LA FIRME

RÉSERVÉ  
À L'AFG























L'AFG s'engage à informer la firme de la conformité administrative de ses dossiers dans les 5 jours ouvrables qui suivent la fermeture de la période de mise en candidature. Le jury se réserve le droit de refuser un dossier après l'acceptation de celui-ci lors de l'inscription, s'il advenait qu'il constate une lacune ou qu'une des conditions d'admissibilité ne soit pas respectée.

### INSCRIT DANS LA CATÉGORIE :

- BÂTIMENT MÉCANIQUE – ÉLECTRIQUE
- BÂTIMENT STRUCTURE
- ÉNERGIE
- ENVIRONNEMENT
- GESTION DE PROJET
- INDUSTRIE
- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
- INFRASTRUCTURES URBAINES
- INTERNATIONAL
- MENTOR DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL
- PME GÉNIE-CONSEIL
- RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
- TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIE

### RÉSERVÉ À L'AFG

COMFORME .....

COMMENTAIRES .....

.....

.....

SIGNATURE ..... DATE.....



Personne-ressource :  
Pour toute question relative au Guide de mise en candidature,  
veuillez communiquer avec  
Pierre Nadeau, directeur des communications,  
au 514-871-0589, poste 28 ou [pnadeau@afg.quebec](mailto:pnadeau@afg.quebec).

Pour voir les archives du concours,  
visitez le site Internet de l'AFG au [www.afg.quebec/grands-prix](http://www.afg.quebec/grands-prix)

Produit et réalisé par l'Association des firmes de génie-conseil – Québec

Tous droits de reproduction réservés, 2017.



ASSOCIATION  
DES FIRMES DE  
GÉNIE-CONSEIL  
**QUÉBEC**

**Association des firmes de génie-conseil – Québec**  
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930  
Montréal (Québec) H3G 1R8  
Téléphone : 514 871-2229